

## Conseil de quartier Dauphine

Jeudi 5 Mars 2015 – Lycée Janson de Sailly

Etaient présents :

- Jérémy REDLER, Adjoint au Maire, chargé des commerces, de l'artisanat, des professions libérales, du tourisme, et du quartier Dauphine
- Pierre GABORIAU, Conseiller de Paris chargé des affaires générales, du budget, des finances, des concessions et du quartier Chaillot
- Véronique BALDINI, Adjointe au Maire, chargée de l'espace public, de l'environnement et du développement durable
- Vincent GOSSARD, Directeur Adjoint du Cabinet du Maire
- Reynald GILLERON ingénieur divisionnaire des travaux de la Ville de Paris, responsable de la propreté du 16e et coordinateur de l'espace public
- Patricia RIVAYRAND, Directrice Générale des Services de la Mairie du 16e
- Corinne CRETTE, Directrice Générale Adjointe des Services de la Mairie du 16<sup>ème</sup>
- Sophie SUISSE-DELIS, Coordinatrice des conseils de quartier
- Silvio ASCOLI, Conseiller de quartier
- Marie BENECH, Conseillère de quartier
- Marc De MEAUX, Conseiller de quartier
- Carla FRANCOIS, Conseillère de quartier
- Jérôme GUILMONT, Conseiller de quartier
- Jacqueline KUBIK, Conseillère de quartier
- Laurence MATHE, Conseillère de quartier

- Pierre-Henry POUCHELON, Conseiller de quartier
- Pierre REICHENBACH, Conseiller de quartier
- Michèle SALA, Conseillère de quartier
- Eric SEGARD, Conseiller de quartier

**M. REDLER** ouvre le conseil de quartier Dauphine en remerciant les très nombreux participants de leur présence. Il précise ses différentes délégations dans le cadre de son mandat d'élus du 16<sup>e</sup>, et présente M. GABORIAU, chargé du conseil de quartier Chaillot avec qui il travaillera en étroite collaboration et mènera des projets communs. Il rappelle la composition ainsi que le rôle du conseil de quartier. M. REDLER souligne l'importance de la mission des conseillers de quartier, il attend d'eux qu'ils soient le lien entre les habitants et les élus, et qu'ils fassent connaître au plus grand nombre d'habitants l'existence de cette instance.

Le thème de cette réunion est la propreté, M. REDLER remercie les représentants du cabinet du Maire et des services de la Ville.

**M. REDLER** donne la parole à M. GILLERON.

**M. GILLERON** présente ses services et dresse un état des lieux.

- 408 agents dont 355 éboueurs
- Le service fonctionne tous les jours sauf le 1<sup>er</sup> mai, de 5h30 à 20h.
- le 16<sup>e</sup> dispose de 8 laveuses de trottoirs, 6 aspiratrices de trottoir (dont 2 électriques), 8 porteurs et 3 Masters, 35 bennes en circulation sur l'arrondissement.
- L'activité prioritaire est la collecte : ordures ménagères, multi-matériaux et encombrants. Les autres collectes : les colonnes à verre et les corbeilles de rue.
- Le service effectue le balayage et le nettoyage des trottoirs, des pistes cyclables et des marchés découverts.
- Les autres activités : les manifestations, les feuilles mortes, le plan de viabilité hivernale, les sites estivaux, la pose, dépose et l'entretien des panneaux électoraux, le dégraffitage, l'entretien des pieds d'arbres, la verbalisation et les opérations de communication.
- Les problématiques de propreté du 16<sup>e</sup> arrondissement : le dépôt de vrac, les déjections canines, le dépôt des objets encombrants, l'épanchement d'urine, le ramassage des mégots, les chewing-gums et les fientes de pigeons.
- Les développements en cours : les triporteurs de propreté, l'application « dans ma rue », la nouvelle corbeille de rue, les conteneurs à verre enterrés, les éco-points mobiles, les centres de valorisation des apports des encombrants.

- Un plan de propreté par objectifs a été signé entre la division du 16<sup>e</sup> et le Maire d'arrondissement permettant une optimisation du service afin de gagner en efficacité selon le principe de co-pilotage entre le service, la mairie et les observations des riverains.

**M. GILLERON** explique qu'une charte a été signée au mois d'octobre avec l'association « Mieux vivre ensemble dans le quartier Dauphine », il s'agit de la première sur Paris. Cette initiative a vocation à être multipliée car il n'y a rien de plus efficace que les actions de proximité. Les riverains, regroupés en association, sont venus à sa rencontre pour proposer la signature d'une charte entre les services techniques, la mairie d'arrondissement et leur association. Ils ont ainsi proposé leur aide en identifiant ceux qui ne respectent pas le règlement sanitaire et en essayant d'améliorer les choses avec les services. L'expérience fonctionne bien car il s'agit d'un territoire restreint et il existe un investissement mutuel important. Chaque partie fournit des comptes-rendus hebdomadaires en toute transparence, il existe un compte Twitter associé, et le service de la propreté fournit des supports de communication que l'association utilise pour aller à la rencontre des riverains.

Les pistes d'amélioration pour les conseillers de quartier : la participation à l'amélioration des points noirs et l'identification des zones sensibles, la proposition des thématiques pour les campagnes de communication, la mise en place de marches exploratoires, la signature de chartes localisées avec les associations de riverains.

**M. REDLER** salue le travail réalisé par les services de M. GILLERON et le remercie de cet exposé qui présente une bonne lecture de leurs activités. Il donne la parole à Mme BALDINI.

**Mme BALDINI** rappelle que la propreté est un sujet prioritaire pour la mairie du 16<sup>e</sup> qui entretient des relations étroites avec le service de la propreté afin de surveiller les évolutions et d'ajuster au mieux les priorités. Elle rencontre également régulièrement les inspecteurs chargés de la verbalisation qui, en dépit de leur faible nombre, dressent de nombreux PV. Le Maire souhaiterait que les ASP puissent également verbaliser les infractions au règlement sanitaire. Mme BALDINI estime que la dégradation de la propreté dans la Ville est aussi liée à une évolution des comportements : augmentation de la restauration rapide, disparition des cendriers dans les cafés et des gardiennes d'immeuble. Elle souligne les différentes initiatives mises en place dans ce quartier avec notamment une expérience compostage avec l'association Espace et la collecte des DIB organisé par Ecosystème et Emmaüs place de Mexico (des informations sont disponibles sur le site Internet de la mairie). Preuve de son investissement la mairie du 16<sup>e</sup>, a fait l'acquisition de 2 triporteurs de propreté, c'est la première fois qu'une mairie d'arrondissement finance du matériel.

M. REDLER remercie Mme BALDINI et propose de passer la parole à la salle

**M. FIEVET PREVOST**, habitant de la rue Weber et **M. SEGARD** signalent la présence et la prolifération de rats notamment dans les parcs, **Mme DUNBAR**, habitante de la rue Léonard de Vinci estime que le phénomène est amplifié par la présence de vendeurs à la sauvette.

**M. GILLERON** répond que la présence de rats est souvent liée à une problématique de propreté ; sacs de vrac ou corbeilles utilisées à d'autres fins que les déchets de poche. Ils resteront et proliféreront tant qu'il y aura de la nourriture. Les rats remontent aussi à la surface lors d'opérations de dératisation. Chaque propriétaire est responsable de son sous-sol et donc de la gestion de la dératisation. Néanmoins, lorsque la Ville entreprend une dératisation des égouts, ceux-ci se réfugient dans les caves avoisinantes. Ainsi, seules les opérations de dératisation concertées et coordonnées à l'échelle d'un maillage d'égouts sont efficaces de façon durable, mais cela est difficile à mettre en œuvre.

**M. SUDAKA** suggère une meilleure communication des points de collecte des sapins de Noël, notamment avenue Foch.

**M. GILLERON** répond que la direction des espaces verts collecte les sapins depuis 6 ans pour une utilisation locale et immédiate. Le nombre de points de collecte a été réduit en raison du succès de l'opération puisque le broyat était trop important. Des incendies sont également survenus en 2014. Les points de collecte étaient affichés sur le site de la mairie du 16<sup>e</sup>, chez la plupart des fleuristes et des établissements qui vendaient des sapins.

**Mme BEKA**, habitante de la rue Gustave Courbet, souhaiterait voir davantage de panneaux mobiles aidant à la prévention des dépôts sauvages.

**M. GILLERON** répond qu'une vingtaine de panneaux sont disponibles et affectés en fonction des besoins et des demandes sur 3 thématiques : objets encombrants, épanchement d'urine et de déjections canines. Ils sont laissés 2 à 3 semaines, et généralement suivies d'une campagne de verbalisation. Ils vont être développés, mais il ne faut pas non plus trop en mettre au risque de les banaliser et de perdre en efficacité.

**M. SEGARD** signale la présence de nombreux préservatifs et serviettes hygiéniques dans le bois de Boulogne.

**M. GILLERON** précise que la propreté du 16<sup>e</sup> s'occupe uniquement des pistes cyclables. Chaque matin 20-25 agents des espaces verts sont mobilisés pour ramasser ces déchets émanant d'usagers très difficiles à sensibiliser. D'autre part, la mise en place de corbeilles légitimerait ces activités.

**M. RECHEINBACH** souhaite savoir de quelle manière les habitants peuvent aider le service de propreté, il suggère de multiplier les opérations de sensibilisation dans les écoles et de motiver davantage le personnel.

**M. GILLERON** indique que les habitants peuvent aider le service en signalant les difficultés qu'ils constatent et en parlant avec les personnes qui font preuve d'incivisme. Les discours que tiennent les riverains, les clients et les commerçants sont les plus efficaces.

Une habitante de la rue Lauriston signale le manque de corbeilles de rue dans une portion où il se vend beaucoup de nourriture à emporter. Les nombreux restaurants laissent leurs poubelles dehors tout le week-end, gênant le passage sur le trottoir.

**M. GILLERON** répond que ces restaurants sont régulièrement verbalisés, néanmoins le montant de l'amende n'est pas assez dissuasif. Concernant la vente à emporter, le règlement sanitaire stipule que les commerçants sont responsables des déchets générés par leur établissement dans un rayon de 100 m, ils sont également verbalisés. Malheureusement la largeur des trottoirs de la rue, pour des raisons d'accessibilité, ne permet pas d'installer davantage de corbeilles. De plus, les seuls endroits où elles peuvent être installées font l'objet de plaintes et de vandalisme de la part des riverains.

Concernant la prévention, **Mme BALDINI** rappelle que de nombreuses opérations ont été menées dans les établissements scolaires lors de la précédente mandature. Il est également possible de passer par les associations de parents d'élèves comme cela a été fait rue Gustave Zédé et rue des Bauches avec des opérations qui ont très bien fonctionné. Au sujet des rats, elle précise qu'ils développent une résistance aux produits et que l'utilisation de mulch rend difficile la détection des terriers.

**Mme BENECH** demande s'il est possible d'interdire la pose de flyers sur les pare-brises

**M. GOSSARD** répond que le Maire du 16<sup>e</sup> a porté cette demande au Conseil de Paris mais qu'il existe un obstacle juridique. D'une part, il n'est pas possible d'interdire la publicité, d'autre part, dès lors que le flyer est posé sur le pare-brise, il appartient au propriétaire du véhicule. Le titulaire de l'infraction est celui qui jette le prospectus par terre. Les communes qui ont pris des arrêtés pour les interdire les ont vu rejetés par le Tribunal Administratif.

**M. REDLER** présente le budget du conseil de quartier :

Le budget 2015 de fonctionnement s'élève à 5 323€ (3306 € + reliquat 2014)

Le budget 2015 d'investissement s'élève à 8 264€.

Les conseillers de quartier peuvent soumettre dès à présent leurs propositions d'utilisation et ne pas attendre le prochain conseil de quartier pour faire remonter tout ce qu'ils jugeraient utile, ainsi que leurs suggestions pour le prochain ordre du jour.

Afin de promouvoir l'existence et les activités du conseil de quartier, M. REDLER souhaite accroître le nombre de panneaux d'information devant les équipements publics.

Les conseillers de quartier votent à l'unanimité l'acquisition de nouveaux panneaux

La séance est levée à 21h.